Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-242900835-20251215-D25_191-DE

Morlaix Communauté
Séance du lundi 15 décembre 2025
Délibération D25-191

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni en salle Armor de l'espace du Roudour à Saint-Martin-des-Champs, sous la présidence de de Monsieur Jean-Paul Vermot, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 9 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de membres titulaires présents : 38
Nombre de pouvoirs : 8
Nombre de représentations : 0
Nombre de votants : 46

Secrétaire de séance : François Hamon

Étaient présents : **Carantec** : Nicole Ségalen-Hamon, Alban Le Roux **Garlan** : Joseph Irrien **Guerlesquin :** Eric Cloarec **Henvic** : Christophe Micheau **Lanmeur** : Jean-Marc Le Berr **Lannéanou** : Hervé Saint-Jalm **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Jean-René Péron **Locquénolé** : Francis Lebrault **Morlaix** : Jean-Paul Vermot, Catherine Tréanton, Ismaël Dupont, Yvon Laurans, Laëtitia Abily, David Guyomar, Nathalie Barnet, André Laurent, Jean-Charles Pouliquen, Marie Gallouédec **Pleyber-Christ** : Julien Kerguillec, Nolwenn Malengreau **Plouégat-Guerrand** : Renaud de Clermont-Tonnerre **Plouégat-Moysan** : François Girotto **Plouézoc'h** : Brigitte Mel **Plougasnou** : Hervé Le Ruz **Plougonven** : Bernadette Auffret, Jean Laurent Hamon **Plouigneau** : Roger Héré **Plounéour-Ménez** : Sébastien Marie **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec, Morgane Bicrel **Saint-Jean-du-Doigt** : Monique Nedellec **Saint-Martin-des-Champs** : François Hamon, Martine Gireault, Marc Rousic **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Solange Creignou **Sainte-Sève** : Anne-Marie Kerviel **Taulé** : Aude Goarnisson.

Avaient donné pouvoir : **Guimaëc** : Pierre Le Goff à François Hamon **Lanmeur** : Anne-Catherine Lucas à Jean-Marc Le Berr **Morlaix :** Sabine Duval-Arnould à Jean-Charles Pouliquen **Plougasnou** : Nathalie Bernard à Hervé Le Ruz **Plouigneau** : Joëlle Huon à Joseph Irrien, Odette Colas à Roger Héré **Plourin-lès-Morlaix** : Claude Poder à Morgane Bicrel **Taulé** : Gilles Creach à Aude Goarnisson.

Étaient absents excusés : **Botsorhel** : Hervé Cillard **Locquirec** : Gwénolé Guyomarc'h **Morlaix :** Valérie Scattolin **Plouigneau** : Johny Delépine **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Stéphane Lozdowski.

Département Appel à projets « Sécurité 2025 »

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientation stratégique n° 6 "Conforter le rayonnement et l'attractivité du territoire"

Rapporteur : François Girotto

Dans le cadre de l'appel à projets du Département « Sécurité 2025 » visant à financer des dépenses d'investissement en faveur de la protection des biens et des personnes, notamment les installations de nouveaux dispositifs de vidéo-protection sur la voie publique, Morlaix Communauté a bénéficié des subventions suivantes au titre de cet appel à projet :

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-242900835-20251215-D25_191-DE

- Vidéoprotection du Pôle d'échanges multimodal de Morlaix - Passerelle : 8 400 €
- Vidéoprotection de la déchèterie de Taulé : 3 000 €
- Vidéoprotection de l'espace des arts : 1 300 €
- Vidéoprotection de l'ex-site HOP! : 4 000 €
- Vidéoprotection du site Jean Riou : 4 000 €

Afin de solliciter les demandes de paiement pour ces subventions, les plans de financement de chaque opération sont détaillés ci-après :

Vidéoprotection de la passerelle du Pôle d'échanges multimodal de Morlaix

Le montant total des travaux est estimé à 16 692,08 € hors taxe. Le plan de financement du projet se présente comme suit :

Financeurs	**Taux sollicité**	**Montant de la subvention**
Département	50 %	8 400 €
Autofinancement (Morlaix Communauté)	50 %	8 292,08 €
Total	100 %	16 692,08 €

Calendrier prévisionnel de réalisation du projet :
Date de début des travaux : janvier 2025
Date de fin des travaux : septembre 2025

Vidéoprotection de la déchèterie de Taulé

Le montant total des travaux est estimé à 6 000 € hors taxe. Le plan de financement du projet se présente comme suit :

Financeurs	**Taux sollicité**	**Montant de la subvention**
Département	50 %	3 000 €
Autofinancement (Morlaix Communauté)	50 %	3 000 €
Total	100 %	6 000 €

Calendrier prévisionnel de réalisation du projet :
Date de début des travaux : septembre 2025
Date de fin des travaux : février 2026

Vidéoprotection de l'espace des arts - Manufacture des Tabacs

Le montant total des travaux est estimé à 2 558,76 € hors taxe. Le plan de financement du projet se présente comme suit :

Financeurs	**Taux sollicité**	**Montant de la subvention**
Département	50 %	1 300 €
Autofinancement (Morlaix Communauté)	50 %	1 258,76 €
Total	100 %	2 558,76 €

Calendrier prévisionnel de réalisation du projet :
Date de début des travaux : juillet 2025
Date de fin des travaux : octobre 2025

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-242900835-20251215-D25_191-DE

Vidéoprotection de l'ex-site HOP!

Le montant total des travaux est estimé à 8 000 € hors taxe. Le plan de financement du projet se présente comme suit :

Financeurs	**Taux sollicité**	**Montant de la subvention**
Département	50 %	4 000 €
Autofinancement (Morlaix Communauté)	50 %	4 000 €
Total	100 %	8 000 €

Calendrier prévisionnel de réalisation du projet :
Date de début des travaux : août 2025
Date de fin des travaux : juin 2026

Vidéoprotection du site Jean Riou (direction transition écologique, énergie et déchets) de Morlaix Communauté

Le montant total des travaux est estimé à 8 000 € hors taxe. Le plan de financement du projet se présente comme suit :

Financeurs	**Taux sollicité**	**Montant de la subvention**
Département	50 %	4 000 €
Autofinancement (Morlaix Communauté)	50 %	4 000 €
Total	100 %	8 000 €

Calendrier prévisionnel de réalisation du projet :
Date de début des travaux : novembre 2025
Date de fin des travaux : juin 2026

Vu l'avis favorable de la Commission Ressources du 3 décembre 2025 ;

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- **d'approuver les opérations et leurs plans de financement,**
- **d'autoriser le Président à poursuivre les demandes de paiement pour ces subventions et signer tous les documents afférents.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil : adopté à l'unanimité.

Le secrétaire de séance,
François Hamon

Le Président,
Jean-Paul Vermot